

Compte rendu de la séance du 18 septembre 2021

Secrétaire(s) de la séance:

Catherine COULON

Ordre du jour:

- Motion de soutien contre la fermeture d'une classe de troisième au collège Jules Palmade de Seix

Délibérations du conseil:

Motion de soutien contre la fermeture d'une classe de troisième au collège Jules Palmade de Seix (DE 2021 100)

Les élus de la commune de Seix ont pris acte de la suppression par le rectorat de TOULOUSE d'une classe de troisième au collège Jules Palmade de Seix.

Dans la configuration imposée par le rectorat, le collège n'aura qu'une seule classe de troisième à trente élèves. En cas de nouveaux élèves à scolariser en troisième, ils ne pourront être accueillis et devront être inscrits au collège de Saint-Girons car une seule salle du collège Jules Palmade peut recevoir trente élèves, difficilement et sans distanciation.

Cette situation est nuisible non seulement pour les familles et pour les élèves mais également pour le développement de la commune, qui risque de perdre en attractivité.

Les élus de la commune de Seix forment le vœu que dans les meilleurs délais la réouverture de cette deuxième classe soit effective.

OUI l'exposé de Madame le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- **D'APPROUVER** la motion contre la fermeture d'une classe de troisième du collège Jules Palmade de Seix telle que présentée ci-dessus

Ainsi fait et délibéré à Seix les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme.

Le Maire,
Hélène NIRASCOU